

Les étapes pour votre projet

Quelques points d'étape pour votre projet

Il faut vérifier que votre projet réponde bien aux objectifs du Programme indiqué dans [le Plan d'Actions](#).

Ensuite :

1. Contacter l'animatrice
2. Compléter le dossier de demande de subvention
3. Présentation de votre dossier au [comité de programmation](#)

TÉLÉCHARGER

- > Logo LEADER
- > Logo Europe
- > Logo Pays Voironnais

EN SAVOIR PLUS

- > Pour vous accompagner dans vos démarches :
- > Camille MATZ Animatrice Leader : 04 76 27 94 41

40 rue Maitteux
ci 80363
38516 Voiron cedex
Lundi - vendredi : 8h-12h / 13h30-18h
Tél. : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/programme-leader/les-etapes-pour-votre-projet-827.html>